



COMMUNIQUE DE PRESSE du 10 octobre 2014

Prix Nobel de la paix à Malala Yousafzaï et à Kailash Satyarthi :

Le Haut Conseil à l'Égalité salue un choix d'avenir pour l'émancipation des filles dans le monde

Le Prix Nobel de la paix vient d'être décerné à l'adolescente pakistanaise Malala Yousafzaï et à l'Indien Kailash Satyarthi, deux figures du combat pour le droit des filles à l'éducation.

Ce prix est décerné à la veille de la journée internationale des filles dont le thème est cette année « autonomiser les adolescentes pour mettre fin au cycle de violence ». L'éducation est le premier droit des enfants, filles et garçons. L'accès universel à l'éducation primaire, central dans les objectifs du Millénaire du Développement, n'a pas encore été atteint. Parmi les 72 millions d'enfants dans le monde qui ne fréquentent pas l'école, 54% sont des filles. Et lorsqu'elles sont scolarisées, **les filles peuvent être la cible d'extrémistes qui leur refusent l'accès à l'éducation et ainsi à la liberté. Malala Yousafzaï est une de leur cible, comme le sont également les lycéennes enlevées au Nigéria.**

Arrivé l'âge de l'adolescence, les risques que peuvent connaître les filles dans le monde sont nombreux : déscolarisation, violences, mariages forcés, grossesses précoces, prostitution, etc¹.

Les filles et les adolescentes demeurent les leviers oubliés des politiques de développement. Elles sont pourtant les actrices du monde de demain, et plusieurs dizaines de millions d'entre elles sont en situation de vulnérabilité.

Le Haut Conseil appelle les dirigeants internationaux à se saisir de cette urgence et à faire de la question de l'émancipation des adolescentes une priorité des futurs objectifs du développement durable.

Gageons que la force et le courage de l'engagement de Malala Yousafzaï auront d'ici là su inspirer et convaincre les dirigeants de la planète.

Contact : Claire Guiraud - Responsable des études et de la communication
06 09 14 43 06 - 01 42 75 86 94 - claire.guiraud@pm.gouv.fr

Le HCEfh a été créé par décret du Président de la République en janvier 2013. Cette instance consultative indépendante placée auprès du Premier ministre est composée de 73 membres. Le HCEfh a pour mission la concertation, l'évaluation des politiques publiques, l'animation du débat public et la formulation de recommandations en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

¹ Rapport de l'UNICEF de 2011 « L'adolescence : l'âge de tous les possibles ».